



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

République tchèque

Question écrite n° 2278

## Texte de la question

Mme Chantal Robin-Rodrigo appelle l'attention de M. le ministre délégué au commerce extérieur sur les relations économiques entre la France et la République tchèque. En effet, il apparaîtrait que notre pays jouirait d'une mauvaise image auprès des entrepreneurs tchèques : manque de rigueur commerciale et industrielle, basse qualité de nos produits, etc. Ce sont des a priori qui ont la peau dure et qui ne faciliteraient pas la percée de la France sur le marché tchèque, surtout lorsque l'on connaît l'aura que possède le voisin allemand sur ce pays. Elle lui demande, donc, de lui faire le point sur cette question, et de lui indiquer les mesures qu'il entend prendre afin de redorer le blason commercial et industriel de la France sur le marché tchèque.

## Texte de la réponse

L'image des produits français, comparativement aux produits allemands notamment, s'est largement améliorée depuis l'ouverture commerciale de la République tchèque et la France est désormais reconnue comme un partenaire de tout premier plan. Cette évolution est illustrée par une très forte progression de nos exportations vers la République tchèque ainsi que par l'envolée de nos investissements. Les échanges commerciaux entre la France et la République tchèque ont plus que quintuplé entre 1993 et 2000, année où ils ont atteint 3 milliards d'euros. La très forte progression de nos ventes à la République tchèque est incontestable : nos exportations ont ainsi progressé de 20,6 % en moyenne annuelle sur la période 1993/2001 pour atteindre 2 112 millions d'euros. On observe que c'est la France qui, sur cette période, a réalisé la plus forte progression de ses exportations devant l'Italie (croissance annuelle moyenne de 18,6 %) et l'Allemagne (+ 18 %). L'effet de rattrapage de la France par rapport à ses principaux concurrents est également illustré par l'évolution de la part de marché française qui est passée de 3,4 % en 1993 à 4,8 % en 2001, ce qui place la France au cinquième rang des exportateurs. La forte croissance des ventes françaises se traduit par un excédent de près de 586 millions d'euros en 2001. Les quatre premiers produits exportés par la France sont, par ordre décroissant : les véhicules automobiles, les composants électroniques, les préparations pharmaceutiques et les équipements automobiles. Parallèlement, les investissements français ont fortement augmenté en 2001. En termes de stocks, la France prend la place de quatrième investisseur du pays (derrière l'Allemagne, les Pays-Bas et l'Autriche) avec quasiment 9 % du stock, alors qu'elle ne détenait fin 2000 que 4,2 % du stock et occupait la sixième place. L'année 2001 a ainsi été marquée par plusieurs opérations emblématiques d'entreprises françaises en République tchèque qui conforteront l'image positive de la France. Ainsi, Vivendi a remporté la gestion déléguée des Eaux de Prague pour un montant de plus de 180 millions d'euros ; mais surtout, la Société Générale a acquis 60 % de la Komerční Banka, première banque d'affaires du pays et deuxième banque aux particuliers. L'année 2002 a été marquée par l'investissement de PSA associé à Toyota, pour la construction d'une usine sur le site de Kolin, près de Prague. D'un montant total de 1,5 milliard d'euros (1 milliard pour le site de production, le reste étant consacré à la recherche et développement), ce projet est le plus important investissement ex-nihilo jamais réalisé en République tchèque. Il devrait générer 3 000 emplois - et en induire 10 000 - et contribuer à renforcer la présence française dans le pays, via ses retombées potentielles en matière de sous-traitance notamment. La mission économique de Prague contribue à faciliter l'accès des entreprises françaises au

marché tchèque dans le cadre de ses actions génériques (information économique, générale ou sectorielle, en ligne ; enquêtes prospects ; missions sur mesure). La mission économique organise également de façon très régulière des journées économiques franco-tchèques ciblées qui instaurent une proximité entre entreprises françaises et tchèques et contribuent à développer une image positive des entrepreneurs et produits français jusqu'au plus profond du tissu économique local tchèque. Plusieurs journées de ce type ont été organisées depuis 1999 dans une dizaine de villes importantes du pays (Plzen, Ostrava, Ceske Budejovice, Pardubice, Liberec, Usti Nad Labem, Zlin, Hradec Kralove ou Olomouc). Les dernières en date se sont déroulées à Vysoke Myto (région de Pardubice) les 18 et 19 septembre 2002 et ont réuni 200 professionnels des deux pays. Ce genre d'événement permet de promouvoir l'image de la France et de son industrie auprès des entreprises et décideurs politiques locaux et de mettre en présence les entrepreneurs français avec les entreprises et les élus locaux. Leur rôle dans le développement des relations entre les entreprises et les représentants des deux pays a été maintes fois constaté par les milieux économiques et politiques des différentes régions concernées. Grâce aux efforts accomplis, la France a donc fortement augmenté sa part de marché et sa présence. En outre, les entreprises françaises et les produits français sont désormais présents dans l'ensemble des secteurs de l'économie tchèque. La présence française est constituée de 320 filiales qui emploient près de 60 000 salariés. Les injections de capitaux, les transferts de technologies, les partenariats noués, les emplois créés, les ventes de produits de qualité se conjuguent pour conforter l'image de la France et des entreprises françaises.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Chantal Robin-Rodrigo](#)

**Circonscription :** Hautes-Pyrénées (2<sup>e</sup> circonscription) - Députés n'appartenant à aucun groupe

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 2278

**Rubrique :** Commerce extérieur

**Ministère interrogé :** commerce extérieur

**Ministère attributaire :** commerce extérieur

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 2 septembre 2002, page 2961

**Réponse publiée le :** 18 novembre 2002, page 4284